



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Jan Jambon  
Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la  
Régie des bâtiments  
concernant les mineurs placés pour leurs liens avec le terrorisme  
- déposée 09 janvier 2016 -**

Monsieur le Ministre,

Une dizaine de mineurs ont été placés en institution en Belgique pour leurs liens avec les milieux terroristes. Parmi ces jeunes, on retrouve le fils de l'imam de Verviers, Shayl Alami, connu pour son radicalisme religieux sur les réseaux sociaux, mais aussi d'autres adolescents actifs sur « *Télégram* » qui suivaient le djihadiste français Rachid Kassim. Une minorité aurait fait allusion à une attaque sans pour autant avoir des faits concrets.

Ces jeunes auraient principalement été recrutés sur les réseaux sociaux par des vidéos de propagande d'organisations djihadistes, dans l'espoir qu'ils échappent plus facilement à la surveillance des États.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Votre Département a-t-il eu d'autres cas de jeunes radicalisés ? Combien se sont rendus effectivement en Syrie ?
- Quelles sont les méthodes utilisées par les Djihadiste pour radicaliser les jeunes ?
- Quel est le profil de ces jeunes ? Existe-t-il un profil plus sensible à la radicalisation ?
- Comment vos services ont-ils détecté les jeunes radicalisés ? Est-ce un processus long ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Objet: Les mineurs placés pour leurs liens avec le terrorisme.**

**1.**

**D'abord, je tiens à vous préciser que dans ma réponse, je comprends par 'jeunes radicalisés', les 'mineurs' qui sont 'suffisamment avancés dans le processus de radicalisation que pour être capables de passer à l'acte'.**

**Sur la liste OCAM, on compte +/- 25 personnes qui répondent aux critères ci-dessus et qui se situent soit dans les catégories 1 à 3 (en Syrie, en route vers la Syrie, revenu de Syrie): une quinzaine, soit dans la catégorie 4 (personnes qui ont tenté de rejoindre la Syrie) : une dizaine.**

**En catégorie 5 de cette même liste (indications sérieuses), on compte encore entre 5 à 10 mineurs.**

**J'attire votre attention sur le fait que certaines de ces personnes sont parties, accompagnées de leurs parents en n'ont pas forcément un statut de combattant, ni même de 'radicalisé'.**

**Je précise aussi que ce comptage s'est effectué sur base de la différence entre l'année de naissance et l'année de départ.**

**2.**

**Les jeunes sont radicalisés de différentes manières, bien que les réseaux sociaux jouent un rôle très important étant donné qu'il s'agit là bien souvent de leur principal méthode de communication.**

**On voit également que le contexte familial peut jouer un rôle important (lorsqu'un frère, une sœur, un(e) cousin(e) est déjà parti(e) sur zone par exemple.**

**3.**

**Il ne semble pas exister de profil type. On retrouve d'ailleurs les mêmes types de profils de vulnérabilité que ceux observés dans d'autres phénomènes criminels.**

**4.**

**La détection se fait de différentes manières :**

- par la dénonciation ;**
- par la récolte d'info par la police ou par les services de renseignements ;**
- par le monitoring des réseaux sociaux ;**
- par les éléments qui ressortent des enquêtes judiciaires ;**
- par les partenaires des TFL, CSIL;**
- Etc.**